



Mairie de
Saint-Georges-sur-Baulche

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 30 mars 2026

DÉLIBÉRATION N°2026-014

OBJET : Détermination de la composition de la commission d'appel d'offre

En exercice : 23
Membres
Présents : 22
Pouvoir : 1
Absent : 1

Le trente mars deux mille vingt-six, à 19h00, le Conseil Municipal s'est réuni, sous la présidence de Monsieur Christian BRUNEAUD, Maire.

Les membres présents en séance :

Christian BRUNEAUD, Marjorie THEVENOT, Adel BOUAKLINE, Marjorie VILLENEUVE, Guy PERETZ, Bénédicte NASTORG-LARROUTURE, Arielle CHEMINANT, Jean-Claude LABOZ, Jean-Jacques DARGÈRE, Hiên PHAN, Marie-Pierre VAUX, Philippe THOMAS, Isabelle RAPIN, Olivier LANSIAUX, Stéphanie ROSSE, Florence BAUDIN, Mylène SINET, Patrick TUIS, Chrystelle EDOUARD, Richard FAURE, Aurélien HELLÉ, Bertrand POUSSIERRE

Le membre absent ou excusé ayant donné un pouvoir :

Anne Sophie DA COSTA pouvoir à Chrystelle EDOUARD

Secrétaire de séance : Monsieur Adel BOUAKLINE

Vu le code général des collectivités territoriales,

Considérant que dans le cas d'une commune de moins de 3.500 habitants la commission d'appel d'offre est composée d'un président (le maire ou son représentant) et de trois membres du conseil municipal élus en son sein à la représentation proportionnelle au plus fort reste.

Sont élus membres de la commission d'appel d'offres :

COMMISSION D'APPEL D'OFFRE	
Titulaires	Suppléants
FAURE Richard	EDOUARD Chrystelle
VILLENEUVE Marjorie	
RAPIN Isabelle	

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits et ont signé au registre tous les membres présents.

Pour copie conforme.

Christian BRUNEAUD
Maire de Saint-Georges-sur-Baulche



Envoyé en préfecture le 07/04/2026

Reçu en préfecture le 07/04/2026

Publié le 07/04/2026

ID : 089-218903466-20260330-2026_014-DE